

Objet : Arrêt des collectes de papiers, journaux, revues, magazines.

Bournezeau, le 08 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Nous avons par le passé effectué des opérations de collecte de papiers au sein de vos établissements scolaires, associations, etc.

Nous sommes aujourd'hui au regret de vous annoncer la suspension de cette activité à compter du **1^{er} novembre 2019** et ce, même pour les opérations de collectes déjà programmées après cette date.

Les papetiers Européens sont aujourd'hui dans une situation de surstock de matières premières issues du recyclage et se voient proposer plus de tonnes qu'ils n'en ont besoin. Cela les amène à renforcer leurs exigences sur le niveau de qualité qu'ils réceptionnent.

Les « papiers » récupérés dans vos bennes sont des déchets papiers en mélange contenant une grande partie de magazines, journaux, papiers d'écriture, etc. A ce jour, une seule usine était en capacité de reprendre cette qualité en mélange : UPM. L'annonce de la fermeture plus que probable de cette usine en janvier prochain, ne nous permet plus de vous proposer la récupération de vos papiers faute de pouvoir les évacuer de notre site par la suite. Le marché étant en telle mutation que les anticipations des évolutions des mois à venir sont impossibles.

Nous sommes conscients et désolés de la soudaineté de l'arrêt de ces prestations ainsi que de la gêne occasionnée.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions par mail : victoria.chauveau@paprec.com . Veuillez agréer, madame, monsieur, nos sincères salutations.

MARINE BRIN
Commerciale

RECYCLER POUR DEMAIN

PAPREC OUEST 85 - Rue Archereau - Parc d'Activités - 85480 BOURNEZEAU
Tél. : 02 28 15 01 15 - Fax : 02 28 15 01 23 - bournezeau@paprec.com - www.paprec.com

Siège social : PAPREC GRAND OUEST - 5-7 rue Pilliers de la Chauvinière - 44 800 Saint-Herblain - SAS au capital de 1 321 792 €
381 830 850 RCS Nantes - Code NAF : 3832 Z - N° Intracommunautaire : FR 65 381 830 850



AP n° 14-DRECTA/1-979